



**FORFAIT ADSL**  
DÉCOUVERTE

Internet à partir de :

**15 000 F/TTC**

Pour un volume de **5 Go**  
valable pendant 30 jours

**En plus, vous téléphonez à petit prix!**

- Jusqu'à **36 F** la minute en heures pleines
- Jusqu'à **36 F** les 2 minutes en heures creuses

Tarifs téléphoniques valables en intra réseau.

Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC N°493 du 16 Août 2016  
Prix : 250F CFA

# Nouvelle OPINION

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité

**Arrestation de deux criminels environnementaux au Togo: La lutte contre le trafic d'ivoire s'intensifie P.7**

**TOUS LES CALCULS POLITIENS DE L'ANC RATÉS SUR TOUTE LA LIGNE :**

**Quelle nouvelle trouvaille de Fabre pour éviter sa mort politique prochaine? P.3**

**WACEMGATE: Les non dit du dossier sur l'évasion fiscale P.2**

**VA-T-ON VERS LA FIN DE LA CRISE AU CAR ? Me Dodzi Apévon lance bientôt son parti politique P.4**

**LES NUMEROS VERT DE L'OTR**

POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER  
**N° VERT 8280**  
Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE  
**N° VERT 8201**  
Renseignements

OTR  
FEDERER POUR BATIR  
www.otr.tg

## Sécurité maritime et développement : Les journalistes africains s'engagent

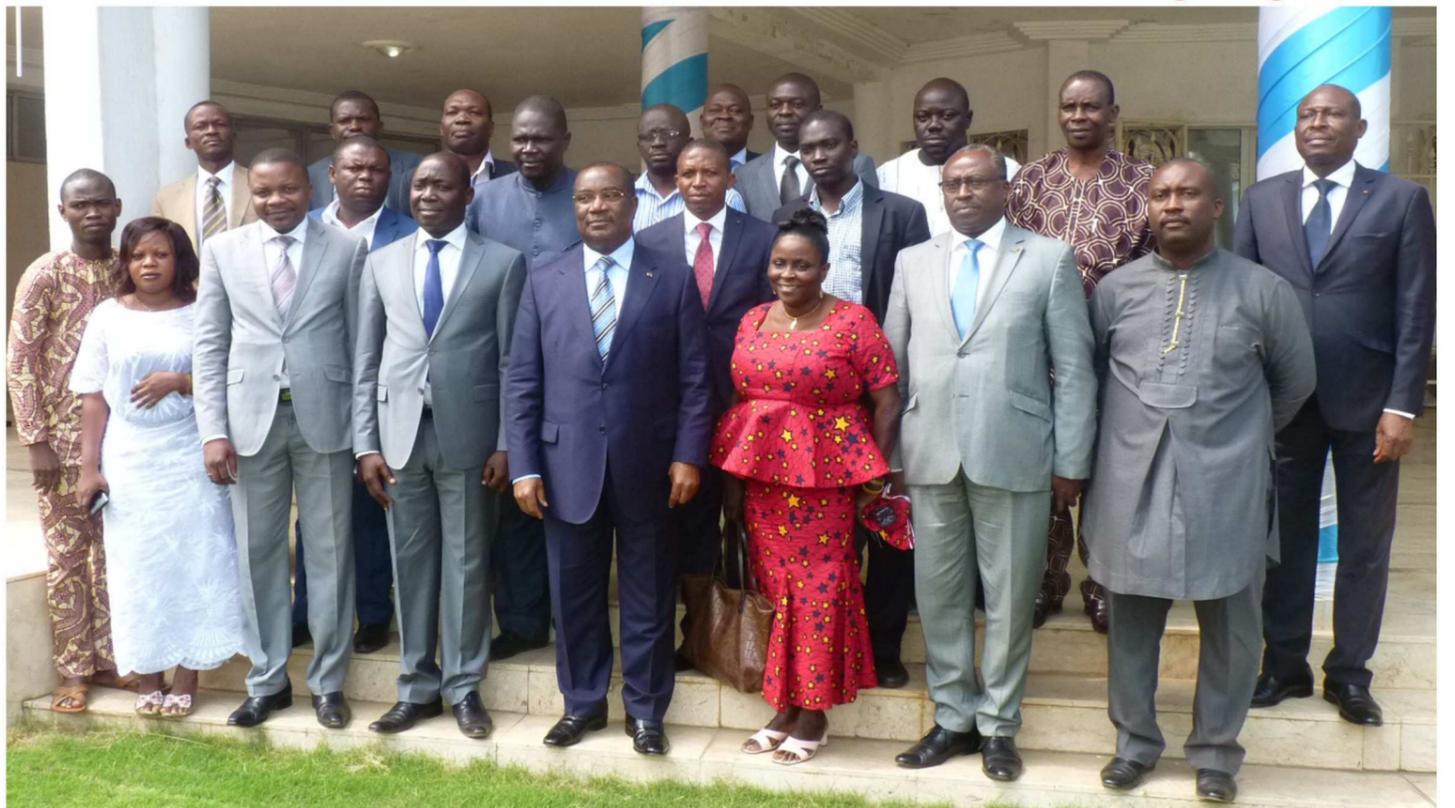


Photo de famille du bureau de JASéMa et du PM Sélom Klassou

**Visite officielle de Chef de l'Etat togolais en Israël : Liens d'amitié et de coopération davantage renforcés entre les deux pays P.4**

Poignée de mains entre Faure Gnassingbé (dt) et Benjamin Netanyahu (g)

**Foire Artisanale et Culturelle du Togo**  
2016, 8ème édition Notsé du 01 au 11 septembre 2016  
ALGÉRIE, BÉNIN, BURKINA FASO, CAMEROUN, CÔTE D'IVOIRE, CONGO, GABON, GHANA, GUINÉE, MALI, NIGER, NIGERIA, SÉNÉGAL, ZIMBABWE

**FATOGO** THÈME : L'artisanat dans la marche vers l'émergence  
EXPOSITIONS, CONFÉRENCES, ATELIERS PRATIQUES, CONCOURS, SOIRÉES RÉCRÉATIVES

+228 93 70 04 60 / 96 75 00 92 - E-mail : fatogo@africatworld.com

**WACEMGATE:**

# Les non-dits du dossier sur l'évasion fiscale

Depuis quelques semaines, le scandale de Panamas Papers a atteint le Togo avec la société WACEM opérant dans le domaine de la production du ciment qui est au centre d'une intrigue. Ce groupe, aux mains des Indiens est accusé d'orchestré l'évasion et la fraude fiscale au Togo. Il est également révélé que certaines hautes personnalités du pays sont actionnaires dans cette société qui fait sortir de façon frauduleuse les capitaux du pays vers des paradis fiscaux. L'affaire s'est répandue au sein de l'opinion comme une traînée de poudre occasionnant des spéculations sur la personne du premier ministre Komi Klassou. Se saisissant de cette affaire certains ont même poussé le bouchon en demandant sa démission.

La dernière sortie de Brigitte Améganvi sur la question fait penser qu'il y a toujours des zones d'ombre qui

nécessitent des éclairages. Ces éléments permettront de savoir si oui ou non le groupe WACEM s'acquitte de son devoir d'entreprise vis à vis des impôts. Face à cette situation de brouillamini totale, l'OTR, la principale régie financière au Togo doit rompre le silence pour situer les Togolais sur la véracité des faits.

Selon les informations, la loi de 2011 interdit aux entreprises d'exploitation minière de se loger dans le régime de la zone franche, pendant que WACEM continue d'être considérée toujours comme une société de zone franche selon les informations distillées dans la presse.

Dans ces conditions, il faut se poser la question de savoir si WACEM aujourd'hui est la seule entreprise extractive qui continue par bénéficier de ces avantages liés aux sociétés de zone franche. Il est reconnu



que ces dernières années, il y a plusieurs entreprises au moins trois qui ont vu le jour et qui opèrent dans le domaine minier et qui sont aussi logées sous le régime de la zone franche. On ne peut faire de deux poids deux mesures dans une république. Il faut corriger le tir à tous les niveaux. Il n'y a pas que WACEM et nous nous gardons d'aborder les autres cas pour l'instant.

Dans ce dossier brulant des panamas papers, il y a le nom

d'un concitoyen qui n'a de cesse été cité. Les allégations portées sur la personne de M. Ahialeu comme étant le cerveau de toutes ces machinations nous ont conduits à mener des investigations qui nous révèlent que ce monsieur, en dépit de ce qui se raconte sur lui est un ingénieur assermenté en laminerie qui a déjà fait ses preuves dans la société nationale de Sidérurgie.

Après la fermeture de cette société d'Etat, M. AHIALEY se battra pour reprendre cette dernière en liquidation. Il créera alors l'ATS qui continuera par opérer dans le domaine dans les locaux et installations de l'ancienne Société Togolaise de Sidérurgie (STS). Notre compatriote Ahialeu qu'on peint de toutes les couleurs serait d'après nos informations un fin panafricaniste qui mène des actions positives au

Burkina-Faso, en RDC, en Guinée et dans plusieurs pays d'Afrique avec des résultats impressionnants.

L'histoire retiendra que c'est par lui que, plusieurs sociétés en liquidation au Togo ont été ressuscitées dont le cas de la Société Nationale de Sidérurgie (SNS) en 1994 devenue ATS qu'il dirige aujourd'hui ainsi que la CIMAO abandonnée par le Ghana, le Togo et la Côte d'Ivoire depuis 1982 et qu'il est parvenu à faire reprendre aux Indiens en 1996.

Dans cette affaire de WACEM qui fait couler beaucoup d'encre et de salive, une précision mérite d'être faite. Eu égard aux proportions inquiétantes que prend cette affaire, il urge que les autorités du pays se prononcent. C'est à l'OTR de monsieur Gapéri qu'il revient de situer les populations.

Une chose est de dénoncer l'évasion fiscale à Wacem, mais l'autre est d'expliquer le comment elle s'opère pour éclairer la lanterne des uns et des autres. Si tout cela se démontre et s'avère vrai, il y a de quoi inviter le pouvoir à revoir comment réorganiser le secteur pour que les choses profitent beaucoup plus aux contribuables que sont les citoyens.

**La Rédaction**





**À PARTIR DU 17 MAI 2016**

**TARIF UNIQUE pour Tous BAISSE pour Chacun**

Communiquez en toute **liberté** vers tous les réseaux nationaux

**Leader**

**"Moi Mon TARIF est UNIQUE"** **60<sup>F</sup> TTC LA MINUTE**

**Privilège**

**"Moi aussi Mon TARIF est UNIQUE"** **65<sup>F</sup> TTC LA MINUTE**

**Classique**

**"Moi aussi Mon TARIF est UNIQUE"** **80<sup>F</sup> TTC LA MINUTE**

**Jeunes**

**"Moi aussi Mon TARIF est UNIQUE"** **85<sup>F</sup> TTC LA MINUTE**

Tarifs vers tous les réseaux nationaux et divisibles par pas de 20 secondes



**FORMATION EN JOURNALISME ET EN COMMUNICATION**

*13 ans d'expérience au service du professionnalisme des médias*

- Journaliste Radio, Télé, Presse écrite, en ligne
- Journaliste Reporters d'Images

**Devenez :**

- Animateur, Producteur Radio, Télé
- Patrons de presse, chargé de communication et de relations publiques.

**ESTAC prépare en licence, BTS, BT.**

Des demi-bourses et des quarts de bourse octroyés aux premiers inscrits

**ESTAC, sises Rue Ayassor près de la Cour d'Appel, Agoè Caveli.**

**Tél : 23 38 06 63/ 91 82 21 01**

---

Agoè cavéli, Rue Ayassor  
15 B.P. : 272 Tél : (228) 23 38 06 63/ 91 82 21 01/ 90 18 98 92  
E-mail : estactogo@gmail.com  
Lomé-Togo

# Sécurité maritime et développement : Les journalistes africains s'engagent

Le Togo organise en collaboration avec UA, le sommet sur la sécurité, la sûreté maritime et le développement en Afrique. Cette rencontre de grande envergure qui se tiendra du 10 au 15 octobre prochain à Lomé présente des défis et des enjeux majeurs pour l'Afrique. En effet, depuis quelques années, le long des côtes africaines est devenu la cible privilégiée de la piraterie, du banditisme, des trafics de tout genre et de la criminalité avec des conséquences néfastes sur la sécurité, l'environnement et l'économie bleue.

Au regard de tous ces fléaux, le Togo, sous l'impulsion du président Faure Gnassingbé a proposé à ses pairs, l'organisation d'un sommet extraordinaire pour rechercher les voies et moyens afin d'éradiquer ce mal qui impacte négativement sur l'environnement marin. Tous les diri-



Tchagnao Arimiyo, président du JASéMa, lors de son allocution

Il a également expliqué comment les attaques de pirates sont enregistrées chaque semaine dans le golfe de Guinée avec les pertes de 10 à 23 milliards de dollars aux pays Africains. " Le phénomène est alarmant et nécessite une lutte intense ", a expliqué M. Arimiyo Tchagnao. Il a poursuivi en rendant un vibrant hommage au chef de

actes de grands banditisme en mer ", a-t-il souhaité.

Les enjeux étant capitaux, le président de JASéMa a lancé un appel pressant aux médias qui doivent jouer pleinement leur partition à travers la sensibilisation des populations. Le réseau des Journalistes Africains pour la Sécurité Maritime a essentiellement pour objectif de sensibiliser les journalistes et les populations sur les thématiques relatives à la mer, de promouvoir les meilleures pratiques allant dans le sens de la protection des ressources que regorge la mer et permettre aux Etats d'engranger des bénéfices issus des mers et océans.

Pour finir, M. Arimiyo Tchagnao a nourri l'espoir sur le gouvernement togolais qui ne lésinera pas sur les moyens pour accompagner JASéMA dans ce projet en faisant également des lobbyings auprès des autorités Africaines pour sa réussite. " La tâche qui nous attend est immense, et c'est ensemble que nous pourrons atteindre les objectifs que nous nous sommes assignés ", a conclu M. Tchagnao.

Pour le ministre de la communication, des arts, de la culture, des sports et de la formation civile représentant le gouvernement à cette rencontre, il est pertinent



Vue partielle de l'assistance

que les journalistes Africains se mettent en synergie dans la sensibilisation et la conscientisation des populations pour la protection de nos espaces marins quand on sait que, depuis quelques années, la menace pèse énormément sur ceux-ci.

Selon M. Yves Madjé Lorenzo, la volonté politique des dirigeants Africains et particulièrement ceux du Togo, est de lutter efficacement contre la piraterie, la criminalité, les trafics de tout genre pour faire de l'environnement marin l'un des leviers pour le développement économique et social. Cette initiative des journalistes Africains d'accompagner les autorités Africaines dans cette lutte est donc salutaire vue que le développement serait compromis si ces menaces de piraterie persistent et si nul n'oserait prendre la mesure de la chose pour conscientiser les populations.

Le Ministre de la communication a témoigné l'adhésion du gouvernement en faveur de ce réseau qui vient apporter une réponse aux nombreuses questions des autorités face à la vulgarisation des thématiques liées aux espaces marins.

Enfin, M. Yves Madjé Lorenzo a expliqué que, l'Afrique dispose de 30000 km de côtes avec 3/4

de recettes fiscales des pays issues de la mer. Toutes ces raisons militent en faveur de l'organisation d'un sommet sur la sécurité maritime et le développement pour éradiquer les menaces qui minent l'environnement marin pour faciliter la libre circulation des personnes et des biens.

Rappelons que les journalistes du Cameroun, du Mali, du Libéria, de la Guinée Conakry, du Sénégal, de la Sierra Léone, du Burkina-Faso, du Nigeria, du Bénin et du Togo adhèrent à ce réseau de Journalistes Africains pour la Sécurité Maritime dont la présidence est assurée par M. Arimiyo Tchagnao. En marge du lancement officiel du réseau par le Ministre de la communication, un bureau de 13 membres préalablement élu a été présenté à l'assistance.

Pour le président de JASéMa, ce réseau créé pour accompagner les décideurs du continent africain pour la vulgarisation et la sensibilisation des populations dans la lutte contre la piraterie maritime ne s'arrêtera pas à la conférence de Lomé mais s'intéressera toujours à toutes les questions liées à la sécurité maritime sur le plan continental.

**Nouvelle Opinion**



Photo de famille du bureau de JASéMa

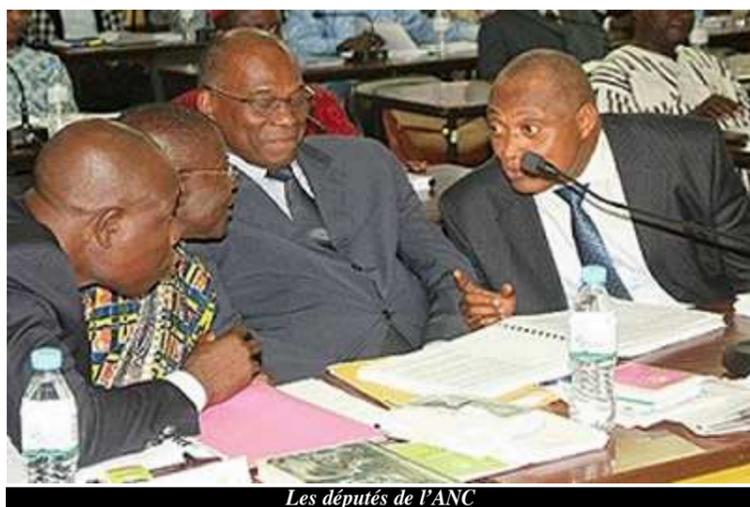
geants d'Afrique prennent conscience du réel danger de la piraterie maritime. Les journalistes d'Afrique ne sont pas du reste. Pour témoigner leur adhésion à la lutte contre la piraterie maritime, les hommes de médias ont créé un réseau dénommé Journalistes Africains pour la Sécurité Maritime (JASéMa) dont le lancement a eu lieu vendredi dernier à Lomé en présence de journalistes Africains, de hautes personnalités du pays dont le ministre en charge de la communication, M. Yves Madjé Lorenzo.

C'est le président du réseau Arimiyo Tchagnao qui a ouvert la série des interventions devant un parterre d'invités et de journalistes. Dans son allocution, le président de JASéMA a, de prime abord rendu un hommage aux médias étrangers qui ont honoré de leur présence cette cérémonie de lancement. Après avoir reconnu que le problème de nos mers et océans se pose avec acuité ces dernières années, le président de JASéMa a relevé les menaces qui font de la méditerranée un cimetière

bleu. L'Etat Faure Gnassingbé pour l'initiative qu'il a prise pour la tenue du sommet sur la sécurité maritime que Lomé accueille en octobre prochain. " Ce sommet devra accoucher d'une charte commune qui permettra aux pays africains de se doter des arsenaux juridiques pour réprimer les

## Tous les calculs politiques de l'ANC ratés sur toute la ligne : Quelle nouvelle trouvaille de Fabre pour éviter sa mort politique prochaine ?

A l'ANC, les ardeurs semblent s'épuiser et les stratégies politiques pratiquement épuisées. Après analyse, on se rend compte que la présidentielle de 2015 constitue pour Jean-Pierre Fabre et son parti un goulot d'étranglement qui se resserre au fil des jours. L'Alliance Nationale pour le Changement se bat presque tous les jours comme un diable sans pour autant pouvoir s'en sortir. L'erreur politique commise en 2015 a été si grave qu'elle devient très difficile à corriger. Et comme les militants de l'opposition togolaise ne pardonnent jamais une trahison politique, rien n'est sûr que Jean-Pierre Fabre aura la chance de remonter la pente glissante sur laquelle il se retrouve depuis quelque temps.



Les députés de l'ANC

Le premier faux pas de l'ANC La lacune la plus grave de l'ANC réside dans la gestion de sa cellule de communication. Comme un scorpion qui meurt parfois de

son propre dard, l'ANC est aujourd'hui victime de son discours politique qu'elle ne travaille pas à fond avant ses sorties médiatiques. Tout se fait à la hâte et de façon spon-

tanée. Les premiers responsables de cette formation politique se laissent souvent emporter par une euphorie émotionnelle sans méfiance et les déclarations qui s'ensuivent deviennent souvent fatales pour le parti.

En effet, au même moment où les premiers responsables de l'ANC disent haut que pas de réformes pas d'élection, ils ont été les premiers à redire le contraire, certainement après d'autres calculs non mûris au préalable. Il s'agit du discours politique contraire qui laissait entendre : " Avec ou sans les réformes, nous irons à ces élections ". Ce revirement de position politique n'aurait pas choqué l'opinion avec tant de stupéfaction si Jean-Pierre

**Va-t-on vers la fin de la crise au CAR ?**

**Me Dodzi Apévon lance bientôt son parti politique**

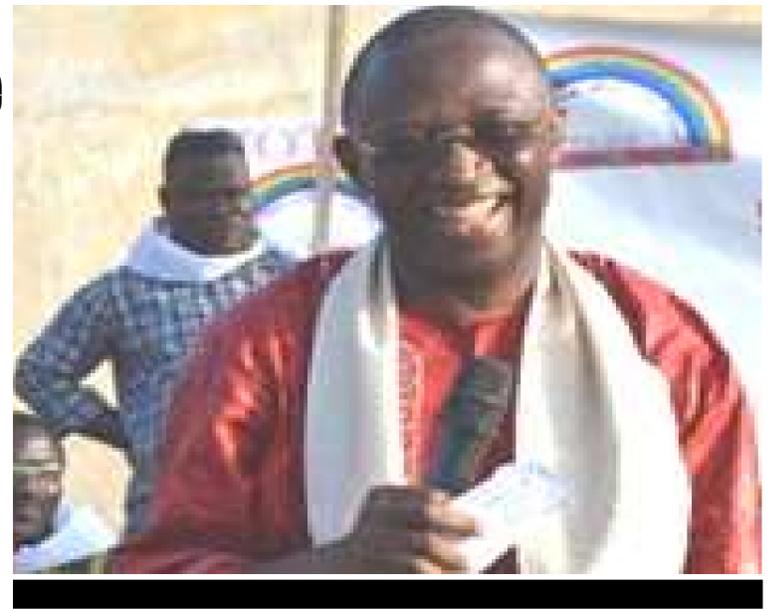
Les signes ne trompent plus. Me Dodzi Apévon semble être enfin prêt pour mettre sur pied son nouveau parti. Les signes avant-coureurs se passent cette fois-ci de commentaires. L'actuel président du Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) semble être à présent sur un chemin de non retour.

En effet, le samedi dernier, il s'est tenu au centre communautaire de Bè une réunion qui a rassemblé plus de cinq cents personnes se réclamant des militants du CAR proches de Me Apévon. Des sources proches des organisateurs de ladite réunion, il est demandé à Me Apévon de quitter la barque du parti des déshérités pour créer son propre parti. La raison d'un tel souhait s'explique

par la crise interminable qui a lieu au CAR depuis plusieurs mois. Et dans cette crise, c'est évident que Me Apévon est aujourd'hui considéré comme celui qui constitue l'obstacle pour la relance des activités du parti. Pour cette raison, les militants présents à cette réunion de samedi dernier nourrissent l'envie de voir naître une nouvelle formation politique dirigée par l'actuel président du

CAR en vue de mettre fin à cette crise interne qui ne fait que trop durer.

A cette étape, une chose est sûre, les conditions sont sans aucun doute réunies avant la tenue de cette réunion de Bè qui ressemble beaucoup plus à une simple formalité. Il ne reste à présent que l'appel à un congrès constitutif qui va traduire les idées dans les faits.



Aujourd'hui, si la rupture entre Me Apévon et son maître d'hier Me Agboyibo est définitivement consommée et que la volte-face devient quasiment impossible, la moindre chose que l'on peut souhaiter est que le CAR soit libéré de sa prise en otage par cette crise. De ce fait, une éventuelle démission prochaine du Président du CAR ne saura être qu'un mal nécessaire dans la mesure où, et Me Agboyibo et Me Apévon auront désormais le champ libre pour conduire chacun son parti sans accrochage.

Il est à rappeler que Me Dodzi Apévon a été plusieurs fois sommé de quitter la tête du CAR par les présidents fédéraux parce qu'il est accusé de plonger le parti dans une léthargie. Le dernier ultimatum donné au président est fixé au 17 octobre prochain et la question qu'on se pose est de savoir si la démission du Président national du CAR interviendra avant la date butoir.

Dans tous les cas, si le nouveau parti de Me Apévon venait à voir effectivement le jour, on sera amené à se demander à quoi aura servi donc toute cette crise inutile qui a fait perdre tant d'énergie et de temps.

Apo

**Visite officielle de Chef de l'Etat togolais en Israël :**

**Renforcement des liens diplomatiques, de Coopérations et d'amitiés entre les deux pays**

Après la Chine, l'Allemagne et plus récemment le Nigéria, le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé ne cesse de renforcer les liens diplomatiques entre le Togo et les pays de l'extérieur. C'est dans cette dynamique qu'il s'est rendu les 07 et 11 Août dernier en terre Israélienne.

L'objectif de cette visite officielle s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens de Coopération et d'amitié entre le Togo et l'Israël d'une part, et d'autre part du rôle primordial qu'à jouer notre pays, depuis qu'il occupe un siège non permanent au Conseil de sécurité des Nations Unies. Etait du voyage, une forte délégation composée des ministres des affaires étrangères, de la Planification, de l'Agriculture, des Télécommunications et du Développement à la Base.

Au cours de cette visite, le Premier Ministre Benjamin Benjamin NETANYAHOU et le Chef de l'Etat



Les Présidents Faure Gnassingbé (g) et Reuven Rivlin (dt)

res domaines afin de hisser haut les relations traditionnelles entre les deux pays. Convaincus de l'extraordinaire potentiel de la coopération économique israélo-togolaise, ils ont exprimé leur détermination à plus œuvrer ensemble dans les domaines de l'Agriculture, de la santé publique, de l'éducation et de l'enseignement supérieur, des sciences technologiques, de l'économie

stabilité et le développement du monde le Chef d'Etat togolais et le Premier Ministre israélien ont exprimé leurs vives préoccupations sur le sujet qui devient de plus en plus inquiétant.

C'est en cela qu'ils ont réaffirmé leur ferme engagement à mieux lutter contre ce fléau qui déstabilise tout le monde entier, et ont appelé à la coordination des efforts et à la

rence.

A cet égard, il a formulé son vif souhait pour la réussite de cette rencontre et plaidé que toutes les parties concernées œuvrent de bonne foi en vue de l'adoption et de la signature de la charte de Lomé sur la sûreté et la sécurité maritime.

En marge de ce voyage diplomatique, Faure Gnassingbé et toute sa délégation se sont rendu dans la société Cyber Gym qui fait figure de leader mondial dans la cyber défense et la formation des gouvernements, organisations internationales, sociétés financières et gestionnaires d'infrastructures vitales en matière d'IT Security. Sur ce plan, d'énormes efforts sont entrain d'être entrepris par le Togo afin de mieux se protéger contre les dangers liés à la cybercriminalité. C'est du moins ce qu'a laissé entendre Faure Gnassingbé qui, tout en salvant les effets positifs des nou-



La délégation togolaise

Togolais, Faure Essozimna GNASSINGBE ont eu à échanger sur les questions d'intérêt commun d'ordre bilatéral et multilatéral. Sur le plan bilatéral, le Premier Ministre Israélien et le Chef de l'Etat Togolais se sont félicités de l'excellence des relations d'amitié et de coopération entre le Togo et Israël qui ont porté des fruits abondants depuis l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays. D'où ils trouvent nécessaire d'accroître leur confiance réciproque et d'élargir leur coopération à d'aut-

numérique, du développement communautaire, de la sécurité, de la protection et de la promotion sociale et de l'intégration de la femme au processus de développement. Au plan régional, ils se sont convenus de l'organisation à Lomé dans les jours à venir, d'un sommet israélo-africain sur le thème " sécurité et développement " pour un bon renforcement des liens de coopération entre Israël et l'Afrique. Face à la recrudescence des actes terroristes et à la persistance des crises qui menacent la paix, la sécurité, la



Poignée de mains entre Faure Gnassingbé (dt) et Benjamin Netanyahu (g)

poursuite de la coopération internationale pour venir à bout de ce mal. Tout en

Evoquant la prochaine conférence extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique qui se tiendra le 15 octobre prochain à Lomé, le Premier Ministre israélien Benjamin NETANYAHOU a salué les efforts que déploie le Togo dans le domaine du maintien de la paix et dans l'organisation de cette confé-

velles technologies, condamne en même temps l'utilisation qu'en font certaines personnes. Ils ont eu à visiter le port de Haïfa, un port construit sur une superficie de 700.000 m2 et doté des infrastructures les plus modernes pour le traitement des conteneurs.

C'est une visite qui a permis à la délégation togolaise de mieux réfléchir sur comment renforcer l'efficacité du port Autonome de Lomé, l'un des seuls ports en eaux profondes de la côte ouest africai-

Suite page 7

**Nouvelle OPINION**  
 Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyse et de publicité  
 Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC  
 Siège: Adidoadin, PAVée prolongé, 2ème carré après Pharmacie Le Galien  
**Directeur de Publication:**  
 El Hadj TCHAGNAO Arimiayao  
 Cel:91 36 37 55  
 jeantchagnao@yahoo.fr  
**Secrétariat de la Rédaction:**  
 Agbékponou Junior  
**Rédacteurs :**  
 Tchagnao  
 El Hadj Arimiayao  
 Agbékponou Junior  
 Ramzad  
 Maroine Tchagnao  
 Pierre Pouli  
**Imprimerie:**  
 La Colombe  
**Tirage :**  
 2.000 exemplaires

En prélude à la conférence sur la sécurité maritime d'octobre prochain :

# L'OMAOOC déterminée à couper la piraterie par la racine

Dans deux mois, l'UA, en collaboration avec le Togo organise le sommet sur la sécurité, la sûreté maritime et le développement qui aura lieu à Lomé le 15 octobre prochain. En prélude à cette rencontre de grande envergure, l'Organisation Maritime de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (OMAOOC) en collaboration avec le ministère des infrastructures et du transport a organisé du 09 au 12 Août dernier à Lomé, un colloque sous le thème : " Couper la piraterie à la racine ".



Photo de famille

Durant 4 jours, les participants ont débattu sur les thématiques comme l'impact de la piraterie sur le transport maritime, sécurisation du trafic, lutte contre la pêche illégale et la pollution.

A l'entame des discussions, le ministre des transports M. Nisao Gnofam a indiqué que, le moment est venu de chercher les voies et

moyens afin de prévenir les actes de piraterie qui ont un impact direct sur l'économie des pays en développement. Il a également appelé à la synergie des moyens, à l'échange d'informations et à l'organisation périodique d'exercices conjoints par les 25 pays membres de l'OMAOOC.

Démarré le mardi 09 août, ce colloque s'est achevé vendredi dernier sur un certain nombre de

recommandations telles que, le sens d'un renforcement de la surveillance et une meilleure coopération entre les pays du Golfe de Guinée.

Pour y parvenir, l'OMAOOC préconise la multiplication des exercices entre membres de l'organisation et l'élaboration d'une stratégie de lutte contre la criminalité en mer.

Toutes ces recommandations

adoptées par l'OMAOOC seront soulevées par cette organisation à l'occasion du sommet de Lomé sur la sécurité maritime prévu le 15 octobre prochain dans la capitale togolaise.

Les participants n'ont pas manqué d'aborder des questions liées à la gestion des navires de servitude et des pirogues de pêche artisanale, la contribution du réseau de commandant de ports à la sécurisation de l'espace maritime. Ce colloque vient confirmer l'enjeu du sommet de Lomé quand on sait que, des activités criminelles comme le terrorisme, le trafic d'armes et de drogues se développent sur le Golfe de Guinée et portent aujourd'hui, atteinte à la personne humaine et au développement des pays. Le

ministre Ninsao, conscient des défis à relever par les pays Africains a expliqué combien la piraterie écumé tous les océans de la planète. Un fléau qui, jadis était considéré comme l'apanage d'une catégorie d'hommes d'une région donnée, mais qui, aujourd'hui ne connaît plus ni de frontières nationales ni de barrières sociales.

" Nous ne devons pas baisser la garde face à ce fléau qui mine le commerce maritime estimé à 90% des échanges extérieurs de nos États ", a souhaité le ministre des transports.

Pour M. Alain Michel Luvambano, secrétaire général de l'OMAOOC, l'objectif de ce colloque était de présenter les techniques utilisées par les criminels en mer pour faciliter la formulation de stratégies qui attaquent le fléau en amont "

La Rédaction

## Moratoire de suspension de l'exploitation et de commercialisation du faux teck :

# ANCE-Togo engagée au côté du gouvernement pour la préservation du faux teck au Togo

Suite au moratoire de dix ans qui a été pris le 22 juin 2016 en conseil des ministres pour suspendre toute autorisation d'exploitation et de commercialisation du faux teck sur le territoire national, l'ANCE-TOGO qui est une ONG de développement a convié les médias à une conférence de presse le mardi 09 août dernier à l'hôtel MERLOT sis à Casablanca. L'objectif de cette rencontre est de féliciter le gouvernement pour ce moratoire de suspension de l'exploitation et de la commercialisation du faux teck au Togo et de mieux participer à sa mise en œuvre.

C'est devant un parterre de journalistes des médias privés et publics, que les premiers responsables de l'ANCE ont eu à saluer le moratoire qui a été pris en conseil des ministres sur l'exploitation et la commercialisation du faux teck. L'occasion leur a permis de montrer qu'en réalité, il existe des togolais, en accord avec certains asiatiques qui exploitent de manière illicite le faux teck. Ils ont relevé le fait que le Togo constitue une plaque tournante du trafic illicite du bois.

Signalons qu'au Togo, entre 1990 et 2013 la couverture forestière est passée de 685000 hectares à 227 000 hectares soit une diminution de 67%. Mais le taux de déforestation quant à lui n'a fait qu'augmenter de 5,80% en 2006 à 8,10% en 2015. De plus, force est de constater qu'aujourd'hui le faux teck fait l'objet d'une forte exportation

vers les pays asiatiques à partir du port autonome de Lomé. Bien que ne constituant pas la seule espèce végétale des forêts, le faux teck occupe une place prépondérante, non seulement dans la couverture forestière, mais surtout dans l'économie nationale.

Face à ce constat, la problématique de l'exploitation illégale et abusive du faux teck s'avère préoccupante. C'est dans ce souci de préserver cette biodiversité que l'Alliance Nationale des Consommateurs et de l'Environnement (ANCE-Togo) compte mettre à contribution des institutions comme la primature, la gendarmerie, la police



Les participants lors de la formation

judiciaire, le ministère de l'environnement, la société civile. Il sera question de dénoncer les ventes aux enchères qui se pratiquent après la saisie des stocks

de bois, car c'est les mêmes trafiquants qui reviennent en force. L'ANCE-Togo préconise de réaliser un inventaire afin d'avoir une idée sur le stock existant.

Elle propose aussi aux premières autorités togolaises d'accéder au processus volontaire de traçabilité du bois. Processus auquel adhèrent des pays de la sous-région. Soutenant, le moratoire pris par le gouvernement, cette ONG de développement par la voix de son directeur Dr. Ebeh Kodjo Fabrice, l'ANCE-Togo s'engage à mettre à profit son savoir faire pour mieux garantir l'application de ce moratoire et d'œuvrer à la régénérescence du faux teck au Togo. C'est ainsi qu'elle reste prête et mobilisée à accompagner l'initiative pour la bonne application de la mesure.

Kodjovi

## Arrestation de deux criminels environnementaux au Togo:

# La lutte contre le trafic d'ivoire s'intensifie

Le mercredi 10 Août 2016, les agents de la Police nationale de Sokodé ont, en collaboration avec l'équipe TALFF (Togo Application de la Loi sur la Faune et la Flore) de l'ANCE-Togo, arrêté deux trafiquants d'ivoire à Sokodé.

L'arrestation est survenue aux environs de 8h10mn. Les nommés OURO-AKALA Kabirou et LABARANI Kafalou, tous deux de nationalité togolaise, ont été arrêtés en flagrant délit de commercialisation illicite d'une défense d'éléphant, une espèce intégralement protégée au Togo.

En effet, il faut rappeler que l'éléphant est classé parmi les espèces emblématiques menacées d'extinction au Togo et dans le monde, ce qui explique la protection renforcée dont il fait l'ob-

jet. Ainsi, son abattage, sa détention, son transport et sa commercialisation sans autorisation sont formellement interdits et punis par les dispositions du nouveau code pénal, de la loi-cadre sur l'environnement et du code forestier togolais.

Suite à leur arrestation, les mis en cause ont été conduits au commissariat Central de la Police de Sokodé où un procès verbal a été dressé conformément à la loi avant leur première comparution devant le Procureur de la République près le Tribunal de première instance de Sokodé pour la suite des procédures.

Affaire à suivre.

" Luttons contre la criminalité environnementale, sensibilisons les citoyens à la protection des espèces menacées d'extinction "



Deux présumés criminels environnementaux

**Les lycéennes de Chibok:**

**Boko Haram diffuse une vidéo via la plateforme YouTube**

Dans une vidéo postée le 14 août dernier sur Internet, le groupe islamiste Boko Haram, qui a fait allégeance à l'organisation Etat islamique, montre des jeunes filles présentées comme des lycéennes de Chibok. En avril 2014, 276 d'entre elles avaient été enlevées dans cette ville du nord-est du Nigeria par la secte terroriste.

La branche ouest-africaine de l'organisation Etat islamique (EI) diffuse depuis ce 14 août au matin un document audiovisuel via la plateforme YouTube. S'il s'agit d'une vidéo de propagande, à l'image, l'homme qui prend la parole en haoussa est vêtu d'un treillis, une arme de gros calibre à la main. Au fond, l'on aperçoit une rangée de jeunes femmes debout et d'autres accroupies, toutes vêtues d'un long voile.

Selon Aisha Yesufu, porte-parole du mouvement "Bring Back Our Girls", des parents de Chibok ont reconnu certaines des jeunes filles. Pour le collectif regroupant ces parents des lycéennes enlevées il y a un peu plus de deux ans, cette vidéo constitue bien une preuve de vie.

**Vidéo de propagande**

La mise en scène rappelle qu'il



Les lycéennes de Chibok

Il reconnaît que, suite aux bombardements aériens menés notamment sur la forêt de Sambisa, un certain nombre d'entre elles seraient décédées, sans préciser le nombre, et que d'autres seraient blessées.

L'homme en treillis indique que 40 des captives seraient mariées. Il reconnaît que, suite aux bombardements aériens menés notamment sur la forêt de Sambisa, un certain nombre d'entre elles seraient décédées, sans préciser le nombre, et que d'autres seraient blessées.

**Echange de prisonniers**

L'homme, qui se réclame de la branche armée dirigée par Abubakar Shekau, demande par ailleurs la libération des membres de Boko Haram détenus à Lagos, Abuja et Maiduguri. Et conditionne la libération des jeunes filles au sort de ces prisonniers.

Les 276 adolescentes de Chibok avaient été enlevées dans le lycée public pour filles de cette ville, le 14 avril 2014 par la secte Boko Haram, qui a depuis fait allégeance à l'organisation Etat islamique. Après la diffusion de la vidéo, le gouvernement nigérian a déclaré ce 14 août "être en contact" avec Boko Haram à ce sujet.

**Prudence des autorités**

Mais le gouvernement veut rester prudent au sujet de cette vidéo. Les autorités fédérales se montrent sceptiques sur la sincérité de l'appel à un échange de détenus membres du groupe armé islamiste contre la libération

des jeunes femmes encore vivante.

Du côté de l'armée, la réaction immédiate est de convoquer trois personnes présumées en contact avec certains membres de Boko Haram. Aisha Akil, une avocate, Ahmed Bolori, consultant auprès de plusieurs ONG et Ahmed Salkida un journaliste.

"Je pense que ces trois personnes en particulier en savent beaucoup plus que ce qu'ils admettent publiquement. Et l'esprit de cette invitation à un interrogatoire, et de vérifier leur relation avec Boko Haram. Car dans la vidéo, il est pour moi clair que les terroristes ont mentionné un certain groupe de personne", estime le colonel Usman Sani.

Le porte-parole de l'armée se refuse à commenter le contenu de la vidéo. Le colonel Sani insistant sur le côté mise en scène et sur la propagande véhiculée selon lui dans ce document posté sur Internet. "Certaines parties sont de la simulation. Ils veulent juste salir la réputation des forces armées du Nigeria. Ce qui est absurde."

Selon lui la diffusion de cette vidéo est une preuve supplémentaire de l'état de faiblesse et de la division au sein de la branche ouest africaine du groupe Etat islamique.

Le contenu de cette vidéo nous attriste. Nous savons depuis le début que ces jeunes filles survivent dans des conditions très difficiles mais c'est triste de constater que la situation traumatisante dans laquelle elles se trouvent perdure depuis 853 jours maintenant.

Rfi.fr

**Assistance sociale :**

**Le parti UNIR fait don de forage et des latrines communautaire aux populations d'Agoè et de Kégué**

Après Légbassito et Agoè nyivé, c'est au tour d'Agoè Atchanvé et de Kégué Djigblé de bénéficier respectivement d'un forage et d'un bloc de latrines communautaire.

Réalisés par l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB), bras opérationnel du Ministère en charge du Développement à la Base, ces ouvrages sont financés à hauteur de dix-neuf millions cent seize mille trois cent (19 116 300) Francs CFA par le parti UNIR.

Ces ouvrages viennent à point nommé car ils règlent d'une part le problème d'accès en eau potable et d'autre part le problème d'insalubrité liée à la défécation.

"Ces dons rapprochent encore notre parti des besoins urgents des populations. Nous sommes déterminés à trouver les solutions



Mme Ibrahimma Mémounatou lors de la réception du forage

idoines", a indiqué Madame Maimounatou IBRAHIM.

Grande a été la joie des communautés à la réception de ces ouvrages. Elles ont exprimé leur satisfaction et reconnaissance à l'endroit de l'autorité qui est toujours attentive aux préoccupations des communautés.

L'honorable Députée a convié

les communautés à faire une bonne gestion de ces ouvrages afin d'assurer leur pérennité.

Notons que le forage est muni d'un dispositif BIO UV qui réduit le taux de salinité et régularise la conductivité de l'eau afin d'avoir une eau de qualité pour le bien-être de la population.

Source : Horizon News

**AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUE PAR AUTORITE DE JUSTICE**

En exécution de l'ordonnance N°0680/16 du 09 mars 2016 aux fins de confiscation et vente, prise par Monsieur le Président du Tribunal de 1ere

Instance de 1ere Classe de Lomé à la requête du Commissaire des Douanes et Droits Indirects,

Il sera procédé sous l'autorité du Commissaire Général de l'OTR, le mardi 09 août 2016 à 09 heures et jours suivants s'il y a lieu, au PVO (Parc des Véhicules d'Occasion) au Port Autonome de Lomé, à la vente aux enchères publiques de 134 véhicules en dépassement de délai et abandonnés au Port Autonome de Lomé, en vertu de la loi 2014-003 du 28 avril 2014 portant code des Douanes.

Condition de participation à la vente

Les personnes désireuses de participer à la vente, devront impérativement se faire enregistrer et déposer à la Direction des Renseignements et de la Lutte Contre la Fraude (DRLCF) au

Commissariat des Douanes et Droits Indirects une somme de 100 000 FCFA contre obtention d'une quittance sécurisée.

- Le montant adjugé et majoré de 12% est intégralement versé séance tenante avec enlèvement immédiat. Aucune réclamation ne sera admise après enlèvement.

- L'adjudicataire qui n'aura pas payé jusqu'à 18 heures (fin de la journée de la vente) le montant de son adjudication, verra son achat annulé et son dépôt préalable, perdu au profit de l'OTR.

- Toute participation à la vente implique l'acceptation des conditions susmentionnées et le non-respect des clauses expose le contrevenant à la rigueur de la loi.

Pour tous renseignements, adressez-vous à l'Etude de Me Christophe OZOU, Commissaire-Priseur, au 139, rue Gbonvié (face Centre Communautaire de Tokoin Trésor) à Lomé. Tél : (00228) 90 83 65 22 / 99 47 74 39.

Fait à Lomé, le 26 juillet 2016

Le Commissaire Général  
Henry Kanry GAPER

**LES NUMEROS VERT DE L'OTR**

POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER  
**N° VERT 8280**  
Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE  
**N° VERT 8201**  
Renseignements

**OTR**  
UNION TOGOLAISE DES RESERVEES

FEDERER POUR BATIR  
www.otr.tg

# Athlétisme: Usain Bolt reste le roi du 100 mètres aux JO 2016

Usain Bolt, 29 ans, a remporté pour la troisième fois de suite la médaille d'or sur 100 mètres aux Jeux olympiques, dimanche 14 août 2016 à Rio. Le Jamaïcain a devancé l'Américain Justin Gatlin et le Canadien Andre de Grasse en finale, avec un chrono de 9 secondes et 81 centièmes. Une victoire qui le propulse un peu plus encore au firmament de l'athlétisme et du sport.

Carl Lewis est désormais loin derrière. C'est du jamais-vu dans l'histoire de l'athlétisme et ça ne pouvait être que l'œuvre du plus grand sprinteur de tous les temps (au propre comme au figuré). Ce 14 août 2016 à Rio de Janeiro, après Pékin en 2008 et Londres en 2012, le roi Usain Bolt, "l'éclair", est devenu pour la troisième fois consécutive champion olympique sur 100 m. Avant lui, personne n'avait été titré trois fois sur la distance reine aux Jeux. C'est même "du jamais tenté", précise l'intéressé.

A nouveau, le Jamaïcain s'est pourtant fait peur avec un départ poussif. Mais une fois lancé sur ses grandes jambes, comme toujours... Un chrono de 9 secondes et 81 centièmes a finalement suffi au détenteur du record du monde (Berlin, 2009) pour rattraper et finalement dominer la concurrence. Un nouvel exploit en finale des JO, devant un stade olympique de Rio conquis. "La foudre

" devance l'Américain Justin Gatlin (9"89), suspendu plusieurs années pour dopage, et le Canadien Andre de Grasse (9"91), qui vient compléter le podium.

A noter les belles 5e et 6e places du Sud-Africain Akani Simbine (9"94) et de l'Ivoirien Ben Youssef Méité (9"96). Le Français Jimmy Vicaut est 7e loin derrière Bolt. Pourtant, ces dernières années, l'avance du Jamaïcain sur la concurrence avait fondu régulièrement. Mais il a su reprendre le large ce dimanche au Brésil, grâce à une deuxième partie de course de folie en finale. Après avoir enregistré 1 centième d'avance sur Gatlin aux derniers Mondiaux, il est à 8 centièmes de lui dans cette finale des JO. S'il y avait un doute au départ, il n'y a pas eu photo sur la ligne d'arrivée.

**Et maintenant, le 200 mètres, "son" épreuve reine**

Même si l'ombre d'une disqua-

lification plane lourdement sur la performance jamaïcaine de 2008 au 4x100, depuis que Nesta Carter a été contrôlé positif, Usain Bolt va désormais tenter d'ajouter deux nouvelles médailles d'or aux sept qu'il a déjà glanées dans des JO. Histoire de rejoindre pour quelques instants les deux athlètes les plus titrés en athlétisme (nombre de médailles d'or remportées aux JO) : le Finlandais Paavo Nurmi, et le légendaire Carl Lewis, son éternelle cible.

Déjà dominée dans bien des secteurs par le Jamaïcain avant ces Jeux olympiques brésiliens, l'icône du sprint américain, l'homme des records que l'on pensait imbattables, et qui avait remporté deux titres olympiques sur 100 mètres en son temps, voit maintenant la légende jamaïcaine rafler une médaille d'or de plus que lui. Et il faudra compter sur Bolt au 200 mètres, sa spécialité, entre les 16 et 18 août. "La foudre"



Le Jamaïcain Usain Bolt, devant, à l'arrivée du 100m

est double champion olympique sur cette distance, et détenteur du record du monde (Berlin, 2009 là encore).

Puis viendront les relais 4x100 mètres, le 19 août. Une épreuve en équipe sur laquelle les Jamaïcains et Bolt restent double champions olympiques dans l'attente d'une sanction sur leur performance à Pékin, et détenteurs d'un record du monde non contesté (Londres, 2012). Un dernier tour de piste pour Usain Bolt, histoire de repartir de ces JO 2016 sur un nouveau sans-faute, un troisième triplé historique. Son équipe, réserve comprise : Nickel

Ashmeade, Kemar Bailey-Cole, Johan Blake, Usain Bolt, Jevaughn Minzie, Asafa Powell.

**JO 2016, finale du 100m, Rio de Janeiro. Bolt "éternel".**

Usain Bolt plie mais ne rompt pas, le signe de la sagesse

Ces dernières années, l'avance de Bolt, exubérant "showman" des pistes d'athlé, avait fondu régulièrement. Mais à Rio, il a repris le large une nouvelle fois. Pour Stéphane Diagana, ancien champion du monde du 400 mètres haies, le Jamaïcain a su se montrer sage, en amont de la compétition, et il a été récompensé. "Il n'a pas gagné qu'aujourd'hui, il a gagné dès le mois de septembre l'année dernière, quand il a choisi de ne pas aller courir les meetings", explique le Français.

Selon lui, le Jamaïcain "a dû écouter son entraîneur qui lui a dit : "Tu te reposes maintenant, pour pouvoir reprendre tôt, parce que tu n'as plus 20 ans, l'histoire est différente." Je crois qu'il s'est construit une victoire dès ce moment-là, parce qu'on l'a vu arriver assez tôt en forme. Il a pu gérer, du coup, comme il n'était pas en retard dans sa préparation, les petits problèmes de blessures qu'il a rencontrés dans la saison, et arriver ici avec une marge suffisante pour remonter Gatlin qui était quand même bien parti."

Plus d'une heure après sa victoire, dimanche, Bolt répondait encore aux questions des journalistes, s'arrêtant devant chacun d'entre eux, tout en saluant les dizaines de spectateurs énamourés encore agglutinés près de la zone presse. "Je n'ai pas pris un bon départ, concède la légende. Je savais que Justin, lui, ferait un meilleur départ que moi. Mais j'étais très confiant après les demi-finales. Je me suis dit "ne panique pas." "Et de lâcher cette formule savoureuse, tout en paradoxe : "Il fallait que je prenne mon temps."

C'est bon de franchir encore la ligne devant les autres, on se sent brillant. C'est un super sentiment et je suis content de moi. Après les demi-finales, je savais que j'allais encore gagner. Je devais juste jaillir et courir. Et c'est ce que j'ai fait

Apo

Rfi.fr

## Visite officielle de Chef de l'Etat togolais en Israël :

### Renforcement des liens diplomatiques, de Coopération et d'amitiés entre les deux pays

Suite de la page 4

ne. La délégation a aussi visité un centre hospitalier situé en Tibériade à une trentaine de kilomètres de la frontière entre Israël et la Syrie. C'est un centre qui accueille depuis sa création en 1910 les victimes de la guerre en Syrie et qui prend en charge plus de 400.000 blessés de guerres.

La délégation s'est aussi rendu à l'institut de recherche agricole Volcanic center à une trentaine de kilomètres de TEL Aviv. C'est un centre qui est spécialisé dans la recherche et la conservation des produits agricoles et dans la reproduction d'espèces animales. A travers les explications du professeur Komlan SANDA agronome spécia-

liste en chimie et agrochimie, il ressort que ce centre de recherche est une institution du ministère israélien de l'agriculture et le développement rural qui travaille en synergie avec les départements agronomiques des différentes universités du pays et l'association des agriculteurs.

Il s'occupe également de la

recherche de plusieurs produits entre autres les fruits, les légumes, les agrumes, les pesticides, les tubercules etc. Il met un accent sur la maîtrise du climat et les changements climatiques. Notons également que plusieurs sites touristiques ont été aussi visités par la délégation togolaise.

AGBE

## Tous les calculs politiques de l'ANC ratés sur toute la ligne :

### Quelle nouvelle trouvaille de Fabre pour éviter sa mort politique prochaine ?

Suite de la page 3

Fabre, le Président national de l'ANC, chef de file de l'opposition et candidat du CAP2015 n'était pas allé jusqu'à s'opposer à des réformes politiques subordonnées à un compromis politique avec le parti au pouvoir. Non seulement Fabre s'est trahi par ses propres propos, mais aussi, il s'est opposé à une troisième candidature de Faure Gnassingbé en échange avec les réformes. Mais là où Fabre ne s'en sort pas est qu'il n'a dit mot après le dépôt de candidature de Faure Gnassingbé. Au contraire, il a accepté le rivaliser sans les réformes malgré tous les appels des uns et des autres à revoir sa position sur des réformes négociées. Au finish, le chef de file de l'opposition ira se faire battre à cette présidentielle d'avril 2015.

**Le début des ennuis de Fabre**

Après la proclamation des résultats qui donnent Faure vainqueur, le candidat de CAP2015 a cru avoir trouvé une stratégie pour mettre en confiance les militants de l'opposition en sortant un document intitulé mémorandum de CAP2015 dans

lequel il a été tenté de démontrer comment les irrégularités du fichier électoral en particulier ont été à l'origine de la défaite électorale du candidat du CAP2015. Contradiction grave !

En pointant essentiellement du doigt l'irrégularité du fichier électoral comme la cause de la fraude électorale, Jean-Pierre Fabre se contredit de façon très maladroite car la délégation des experts de l'OIF a eu à dire publiquement que tous les candidats à la présidentielle de 2015, y compris Fabre, se sont tous entendus pour reconnaître que le fichier électoral était consensuel sans être parfait. Alors, si tel est le cas, comment un candidat à l'élection qui, au début, exigeait impérativement l'audit du fichier électoral et les réformes politiques avant le scrutin peut-il faire volte-face en acceptant de participer à ces élections dans les conditions préalablement refusées par lui-même ?

Du coup, les militants ont commencé par se poser des questions. Le doute va commencer par s'installer dans les esprits surtout lorsque

le candidat malheureux qui se dit volé s'oppose à la jeunesse de l'ANC de manifester dans les rues pour revendiquer la victoire de leur leader comme à l'accoutumé.

Au lendemain de cette élection présidentielle, lors d'un meeting à Ablogame à Lomé, les jeunes de l'ANC auraient d'ailleurs manifesté leur désespoir et désaveu vis-à-vis de Fabre par rapport à sa politique de plus en plus floue. Même les multiples appels à des marches, non pas pour réclamer sa victoire volée, mais pour les réformes, ont été soldées par des échecs successifs.

Pour se frayer une voie de sortie, CAP2015 avec l'ANC à sa tête tente une tournée de sensibilisation sans succès avant de revenir réintroduire une nouvelle proposition de loi relative aux réformes. Cette dernière trouvaille aussi n'a pas pu marcher et les arguments pour démontrer que l'ANC est sincère dans sa démarche ont été vains.

Aujourd'hui, une chose est sûre, c'est que les réformes auront lieu. Seulement, le parti n'aura aucune chance de faire croire que c'est à



**FORFAIT  
ADSL**

**DÉCOUVERTE**

**En plus, vous téléphonez à petit prix!**

- Jusqu'à **36 F** la minute en heures pleines
- Jusqu'à **36 F** les 2 minutes en heures creuses

Tarifs téléphoniques valables en intra réseau.

Internet à partir de:

**15 000** F/TTC

**pour un volume de 5 Go**  
valable pendant 30 jours.